

Dossier Santé Québec

Lancement de la campagne d'information dans la région de Laval

Laval, le 6 juin 2013 – Le Dossier Santé Québec (DSQ) sera déployé progressivement sur tout le territoire de Laval à compter de l'automne 2013. À cet effet, une campagne d'information a été annoncée la semaine dernière par le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, le docteur Réjean Hébert.

Cette campagne vise principalement à informer la population sur le DSQ, ses avantages et les droits des citoyens, notamment le droit de refuser d'y participer. Conformément à la loi, la diffusion de la campagne se fait dans les 30 jours précédant les activités de déploiement. En effet, à compter du 27 mai et jusqu'au 14 juin 2013, des messages seront diffusés par divers médias : télé, radio et Internet. Un feuillet d'information sera aussi transmis par la poste aux citoyens.

Rappelons que le DSQ est un système d'information qui vise à rendre accessibles aux professionnels de la santé autorisés certains renseignements de santé essentiels aux services de première ligne pour leurs patients, et ce, où qu'ils se trouvent au Québec. En mettant rapidement et sécuritairement ces renseignements à la disposition, entre autres, des médecins, des infirmières et des pharmaciens, cet outil contribuera de belle façon à l'efficacité du réseau de la santé et des services sociaux, en favorisant notamment une intervention plus rapide et un suivi plus efficace.

Les renseignements de santé jugés essentiels qui sont ou seront éventuellement collectés par le DSQ sont :

- les médicaments prescrits et obtenus en pharmacie au Québec;
- les résultats des analyses de laboratoire effectuées au Québec;
- les résultats des examens d'imagerie médicale (radiographie, etc.) effectués au Québec;
- les vaccins reçus au Québec;
- le sommaire rédigé par le médecin traitant après une hospitalisation au Québec;
- les allergies et les intolérances.

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du DSQ, ou encore pour savoir comment exprimer leur refus, les Lavallois sont invités à visiter le www.dossierdesante.gouv.qc.ca ou à appeler Services Québec au 1 877 644-4545 (sans frais) ou au 1 800 361-9596 (ATS, sans frais) pour les personnes malentendantes ou muettes.

- 30 -

Source : Service des communications

Renseignements : Lyne Baillargeon | Conseillère en communication
Tél. : 450 978-2121, poste 2203
lbaillargeon_reg13@ssss.gouv.qc.ca